

LOCATION DE BUREAUX A CESSON-SEVIGNE

Au sein d'un local professionnel de 282 m² refait à neuf en 2018, le Cabinet ACTI-JURIS propose à la location 2 bureaux individuels :

Un premier bureau (Bureau 1) meublé et climatisé de 14 m² environ: 550 € HT/mois plus TVA + 50 € HT/mois de provision sur charges

Un second bureau (Bureau 2) meublé et climatisé de 10 m² environ, 400 € HT/mois + 40 € HT/mois de provision sur charges

La provision sur charges intègre les charges locatives et les charges courantes (eau / électricité / chauffage)

Cette offre de location comprend :

- L'accès fibre internet
- Le ménage des locaux
- La possibilité d'archivage dans une des pièces du cabinet
- L'assurance des locaux

et la jouissance commune avec la société ACTI JURIS de :

- une salle de réunion de 21,46 m² comportant une kitchenette
- une salle d'attente de 9,94 m²
- deux WC dont l'un répondant aux normes PMR
- un kiosque d'accueil
- outre la jouissance de six places de parking aériens dont une place réservée au preneur.

Nos locaux sont composés de 9 bureaux refaits à neuf (2018) climatisés, situés au 2ème étage avec ascenseur, à cinq minutes du centre-ville de Cesson -séigné et des commerces alimentaires et à deux minutes de la halte SNCF.

Les locaux sont spacieux et lumineux dans un cadre agréable, au pied d'un parc et de la Vilaine.

Pour toute question ou demande de visite, vous pouvez contacter Me Anne-Christine LAINE : 02.99.83.60.30 ou contact@actijuris.fr

Disponible immédiatement.

